



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 28 - Programme d'animations - Été 2018

Programme d'animations - Eté 2018

Rapporteur : Mme DARD, Première Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 7	29/05/2018	Favorable unanime

Depuis 2003, la Direction de la Vie des Quartiers de la Ville de Besançon met chaque année en place un programme d'animations estivales destinées aux enfants, aux jeunes et aux familles (cf. Guide Infos Vacances Eté 2018 édité par la Direction Vie des Quartiers).

Cette offre s'inscrit dans une volonté forte d'accès aux loisirs pour tous, et à destination des publics ne partant pas en vacances.

Ces actions de proximité sont, pour certaines d'entre elles, mises en œuvre en partenariat avec d'autres services municipaux, ainsi qu'avec des partenaires associatifs : associations sportives, culturelles, d'éducation populaire...

A cette offre estivale s'ajoute le dispositif «Tickets Loisirs vacances» (dispositif reconduit pour 2018 par délibération du Conseil Municipal du 18 janvier 2018) qui vise à favoriser l'accès à tous et, notamment, aux familles aux revenus modestes, aux accueils de loisirs et aux loisirs.

1 - Quartiers d'été : des animations pour tous

Il s'agit pour les structures de quartier (maisons de quartier municipales et associatives) d'intervenir «hors les murs» et d'aller au plus près des habitants, et notamment dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, mais aussi sur le site du complexe sportif Michel VAUTROT (ex-Malcombe) dans le cadre de l'opération Vital'Été pilotée par la Direction des Sports (cf. délibération «Vital'Été 2018»).

Ainsi, l'été 2018 sera rythmé par :

- des animations familiales de plein air (AFPA) de proximité gratuites et ouvertes à tous : activités ludiques, créatives, artistiques, sportives..., notamment sur les quartiers de Planoise, Montrapon / Fontaine Ecu et Battant,
- 18 spectacles ou concerts en plein air pour un budget total de 10 229 €, organisés en partenariat avec les associations suivantes :
 - Compagnie du Clair Obscur,
 - Compagnie Zucco,
 - Compagnie du Brouillard
 - Association Krachta Valda,
 - Association Duende Flamenco,
 - Compagnie Orfeja,

- Compagnie Rubato,
- La Mini-Ferme pédagogique et itinérante Elite.

Chacun de ces 8 partenariats sera formalisé par la signature d'une convention avec l'association productrice de spectacle, dont le modèle est joint en annexe.

2 - Animations Enfance / Jeunesse

2.1 - Accueils de loisirs et accueils jeunes

Espaces d'activités de loisirs éducatifs et de détente, les accueils de loisirs sont ouverts aux enfants dès 6 ans et les accueils jeunes jusqu'à 17 ans. Les formules proposées varient selon les projets éducatifs des organisateurs et les modes de fonctionnement de l'accueil. Les équipes d'encadrement sont composées de directeurs et d'animateurs qualifiés (notamment titulaires du BAFA et du BAFD), qui élaborent ensemble un projet pédagogique adapté à leur public, y compris afin d'accueillir des enfants en situation de handicap.

Tout au long de l'été 2018, 40 accueils de loisirs et de jeunes (10 maternels, 19 élémentaires et 11 adolescents) seront ainsi assurés sur tout le territoire bisontin par 14 structures organisatrices (4 municipales et 10 associatives).

A noter la mutualisation des accueils de loisirs municipaux sur le site du Fort de Bregille du lundi 9 juillet au vendredi 31 août dans le cadre du projet «A l'Assaut du Fort !» qui proposera d'autres actions sur ce site (stage, journée de formation, sorties et animations familiales...).

2.2 - Séjours vacances

Dans le cadre du dispositif «Tickets Loisirs Vacances», la Ville de Besançon favorise l'accès aux vacances des enfants en apportant son aide pour le financement de séjours vacances dans des centres de vacances labellisés DDCSPP.

2.3 - Week-ends et vacances dans une famille

Des familles de la région accueillent des enfants, petits ou grands, quelques jours ou quelques semaines pendant les vacances scolaires ou encore un ou plusieurs week-ends tout au long de l'année.

Elles proposent :

- un accueil personnalisé, guidé par le besoin de l'enfant et la demande de ses parents,
- de la détente, de l'aventure, une histoire...,
- des loisirs partagés au quotidien, la découverte de la nature et d'un autre environnement.

Dans le cadre du Dispositif «Tickets Loisirs vacances», la Ville de Besançon a établi un partenariat avec l'Association des Familles de Besançon (AFB).

Le service vacances de l'AFB est conçu comme un véritable espace d'appui et d'accompagnement pour le parent. L'AFB propose ainsi une aide à la parentalité.

2.4 - Anim'Été Jeunes : des animations et dispositifs jeunesse

Dans le cadre du dispositif Anim'Été Jeunes, les Maisons de quartier municipales (Planoise, Grette / Butte, Montrapon / Fontaine Ecu, Bains-Douches) mutualisent les moyens de leurs accueils de jeunes (espaces Jeunesse) pour proposer un programme commun d'animations (sorties, séjours, mini-camps...) destinées aux adolescents de 12 à 17 ans. La Coordination Jeunesse pilote et coordonne cette action qui proposera pour la première fois un accueil commun mutualisé des animateurs (animations, inscriptions) aux Bains Douches.

2.4.1 - Sorties des mercredis et vendredis

Tout au long de l'été 2018, 9 sorties seront organisées pour des activités de loisirs socio-éducatifs (parcs aquatiques, d'aventures et de loisirs, d'attractions, équitation, karting, spéléologie, canoë...), avec une capacité d'accueil de 16 à 50 jeunes par sortie. Notons que des animations se dérouleront en lien également avec d'autres structures associatives (MJC Clairs-Soleils, Profession Sport 25, Vesontio, CQ St-Ferjeux, Francas...).

2.4.2 - Sorties Flash

4 sorties flash, d'une durée de 2 jours et 1 nuit (hébergement et repas compris) et avec une capacité d'accueil de 7 places par sortie, seront proposées pour des activités sportives, culturelles, de découverte ou de détente : randonnée équitation, espace game et flyboard à Dijon, découverte des villes de Lyon et Annecy...

2.4.3 - Sorties «Je m'investis»

Ces sorties sont organisées en mode projet : accompagnés par les animateurs des Maisons de quartier municipales, les jeunes proposent et construisent une sortie qu'ils peuvent autofinancer en partie via le dispositif «A Tire d'Aile» par l'obtention d'un chèque vacances d'une valeur de 30 € en contrepartie de leur participation à un chantier de 8 heures de travail d'utilité collective.

Pour l'été 2018, 1 sortie à Europa-Park est programmée le mercredi 11 juillet.

2.4.4 - Evénements jeunesse

La Coordination Jeunesse pilote également un certain nombre d'événements ponctuels, en lien avec des partenaires associatifs :

- espace «Arts et création» sur Vital'Été (cf. délibération Vital'Été 2018),
- des temps forts qui se dérouleront aux Bains-Douches dans le cadre d'«Anim'été jeunes» (formation PSC 1, théâtre d'improvisation, stage vidéo, challenge inter-quartiers...),
- proposition aux jeunes du dispositif de participer aux actions estivales de la Ville (#jaidixans, Vital'Été...).

2.4.5 - Dispositifs d'aide aux vacances et aux projets

Les animateurs Jeunesse des Maisons de quartier municipales ont pour mission d'informer, orienter, accompagner et aider les jeunes, notamment en favorisant leur prise d'autonomie. Ils peuvent également prêter du matériel ou mettre à disposition des lieux spécifiques (salle de danse, studio d'enregistrement ou de montage vidéo...).

En appui, la Coordination Jeunesse a développé des dispositifs spécifiques :

- les Chantiers A Tire d'Aile s'adressent aux jeunes Bisontins de 14 à 25 ans afin de financer leurs projets de formation, de loisirs ou de vacances : en échange d'une activité d'utilité collective (chantier) de 8 à 40 heures, le jeune perçoit des chèques-vacances d'une valeur de 30 à 300 €,
- le Comité Local d'Aide au Projet (CLAP) de Besançon permet entre autres, aux jeunes Bisontins de 12 à 25 ans, de recevoir un soutien méthodologique, technique, voire financier pour mener à bien leur projet,

- la Scène Jeunes Talents s'adresse aux jeunes Bisontins de 12 à 30 ans et leur permet de se produire dans des conditions semi-professionnelles,
- le dispositif «Tickets Loisirs Vacances» propose aux jeunes de 17 à 28 ans de bénéficier d'aide au financement d'une formation de base ou de perfectionnement aux métiers de l'animation (BAFA et BAFD), avec une valorisation pour des formations en internat.

3 - Animations Familles

3.1 - Vital'Été

L'opération Vital'Été propose sur l'ensemble du site du complexe sportif Michel VAUTROT (ex-Malcombe) des animations et activités adaptées à un public familial. Dans ce cadre, l'espace «Pitchoun's», animé par les animateurs des espaces parents / enfants des Maisons de quartier municipales, est spécialement dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. C'est sur cet espace qu'est proposé chaque samedi un spectacle familial.

3.2 - Les sorties familiales

Chaque été les Maisons de quartier municipales et leurs partenaires proposent aux familles de s'évader du quotidien le temps d'une journée pour découvrir les richesses de la région, s'initier à de nouvelles activités, ou tout simplement se reposer au grand air, dans un climat convivial et chaleureux.

Pour l'été 2018, l'offre comprend 7 sorties familiales (Parc des Campaines, Ferme pédagogique des Deux Collines, Grotte des Moidons et Cascade des Tufs, Complexe aquatique de Pan, Festival des Six-pompes, Lac Kir, Maison de la réserve et lac de Remoray), auxquelles s'ajoutent 2 Balades nocturnes à la Citadelle.

3.3 - Les séjours familiaux

Les Maisons de quartier municipales, de même que les structures associatives et les services sociaux, accompagnent les ménages modestes dans leurs projets de vacances. Ainsi, dans le cadre du dispositif «Tickets Loisirs Vacances», la Ville de Besançon favorise l'accès aux vacances pour tous en apportant son aide pour le financement de séjours familiaux.

Le réseau des établissements d'accueils éligibles correspond à des structures régionales agréées VACAF. La Ville de Besançon a établi des partenariats avec 15 centres de vacances, afin que ces derniers puissent proposer une offre à des tarifs abordables ; 3 d'entre eux ayant par ailleurs un partenariat avec la CAF du Doubs :

- La Roche du Trésor - Centre Longeville Mont d'Or,
- PEP 25 - Centre de vacances de Malbuisson,
- CLAJ de la Ferme de La Batailleuse de Rochejean.

4 - Inscriptions, tarifs et informations pratiques

Les modalités d'inscription et de participation aux animations estivales proposées par la Direction Vie des Quartiers peuvent être obtenues auprès de chacune des 4 Maisons de quartier municipales.

Les tarifs ont été fixés par délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2018.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le programme d'animations de l'Été 2018 proposé par la Direction Vie des Quartiers,

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les 8 partenaires associatifs proposant des spectacles et concerts dans le cadre de l'opération Quartiers d'Été 2018,

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter tout partenaire (CAF du Doubs, Etat, Région, Département, CAGB...) susceptible de soutenir le programme d'animation de l'Eté 2018 de la Vie des Quartiers.

M. FOUSSERET, M. DAHOUI, Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL, M. GONON (2) et M. FAGAUT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 9

Préfecture du Doubs
Reçu le - 6 JUL. 2018
Contrôle de légalité

